

Dossier d'inscription

GARDERIE/CANTINE SCOLAIRE

Année scolaire 2023-2024

A remettre :

- au personnel de la garderie jusqu'à **vendredi 7 juillet 2023.**

Ou

- au secrétariat de la mairie jusqu'au **28 août 2023 au plus tard.**

Les commandes de repas ne seront prises que si le dossier d'inscription a été déposé au préalable.

Attention : Le dossier complet d'inscription et les commandes de repas pour la semaine de la rentrée doivent être remises **pour le 28 août 2023 au plus tard.**

Il ne pourra y avoir d'inscription le matin de la rentrée.